Respect de l'égalité des droits et dignité pour tous les travailleurs et travailleuses

Les Fédérations Syndicales Internationales, l'Internationale de l'Education (IE), l'Internationale des Services Publics (ISP) et la Confédération syndicale internationale (CSI) se joignent aux défenseurs des droits humains afin de célébrer la Journée internationale contre l'homophobie. Travaillant en collaboration, les trois grandes Fédérations Syndicales Internationales réaffirment leur engagement à résister à toutes formes de discrimination, d'intolérance et de persécutions fondées sur l'orientation sexuelle ou identité de genre.

Alors que les syndicats ont fait des progrès significatifs pour gagner le respect et la dignité des travailleurs et travailleuses du groupe LGBT (lesbiennes, homosexuels, personnes bisexuelles et transgenres), la stigmatisation, les préjugés, le harcèlement et l'exclusion font encore trop souvent partie de l'expérience quotidienne des travailleurs et travailleuses du groupe LGBT. Selon le rapport mondial de l'Organisation internationale du Travail de 2011 « *L'égalité au travail: un objectif qui reste à atteindre* », dans la plupart des pays les travailleurs et travailleuses du groupe LGBT continuent à rencontrer des obstacles à l'emploi ou sur leur lieu de travail. Le rapport démontre que la discrimination est à l'origine d'un écart salarial de 3 à 30 pour cent entre les employés homosexuels et hétérosexuels.

L'ISP, l'IE et la CSI renouvelleront leurs efforts visant à promouvoir la prise de conscience de la multitude de groupes qui composent nos organisations membres et veilleront à ce que la discrimination n'ait pas sa place dans le monde du travail.

L'égalité des droits pour tout le monde, toutes les personnes

L'IE, l'ISP et la CSI dénoncent tous les crimes de haine, de viol et de violence fondée sur le genre. Nous déplorons vivement la montée des attaques violentes contre les personnes du groupe LGBT dans des pays tels que le Brésil, le Honduras, les États-Unis et l'Afrique du Sud et condamnons les initiatives en matière de législation visant à criminaliser l'homosexualité. L'imposition de sanctions administratives concernant la « promotion des relations homosexuelles » est tout aussi préoccupante, ce qui peut conduire à la discrimination au travail et à l'accès aux services publics essentiels comme l'éducation, la santé, le logement et les services juridiques.

La CSI, l'IE et l'ISP se félicitent des récentes et importantes mesures juridiques concernant les partenaires de même sexe prises par la Cour suprême du Brésil, la décision de la Cour européenne de justice qui donne des droits égaux aux conjoints de même sexe et la décision de la Haute Cour en Ouganda qui interdit aux journaux à sensation de révéler l'identité des personnes du groupe LGBT. Malheureusement, cette décision est arrivée trop tard pour le professeur et défenseur des droits humains David Kato, qui a été battu à mort le 27 janvier après avoir été cité dans un article de presse.

Le 17 mai est la journée où les défenseurs des droits humains se prononcent, partout dans le monde, contre la discrimination fondée sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre. L'IE, l'ISP et la CSI accueillent la publication du rapport des Nations unies *« Les Nations unies prennent position: combatte la discrimination sur la base de l'orientation et de l'identité sexuelles ».*

http://www.ohchr.org/EN/Issues/Discrimination/Pages/LGBTBrochure.aspx